



**Solidarité
sans frontières**

PAGE 4-5

Réforme du RAEC

Le Conseil
national face au
vote du Pacte

PAGE 6

Stop Dublin Greece

Nouvelle
politique d'ex-
pulsions

PAGES 7-11

Dossier : Débats sur la politique migratoire

Le Parlement
est-il
parfaitement
démocratique ?



Éditorial

Édito après édito, la situation du monde semble s'empirer. L'accélération de la progression des forces réactionnaires et extrêmes est fulgurante. Nous assistons à une véritable escalade de l'attaque contre les droits fondamentaux.

Et plus que jamais, la question migratoire revêt une importance cruciale dans la résistance contre l'extrême droite et la montée des fascismes qu'elle favorise. Nous sommes face à une lutte qu'il faut mener sur tous les fronts.

Il est important de ne pas céder aux sirènes de l'anti-«wokisme» qui empêche la complexité intellectuelle en rejetant en masse toutes les réflexions ou initiatives progressistes. Mais il devient aussi urgent de ne pas se résigner à l'idée qui voudrait que le «politique» soit une sphère spécifique de la vie en société, qui devrait être considérée séparément, et qui devrait être hermétiquement distinguée de nos pratiques quotidiennes.

Car, dans un monde qui se dirige toujours plus résolument vers de nouveaux autoritarismes parce que nous sommes traversées par des rapports de pouvoir que nous refusons de remettre en question, il est urgent et absolument nécessaire de tout appréhender à l'aune de l'un des principes pourtant fondateur de nos sociétés modernes : l'égalité de droits pour tou-xtes. Absolument tou-xtes.

Et c'est justement dans les espaces où cette égalité n'est pas respectée ou pratiquée qu'il faut aller regarder, raconter, et agir. Nous devons le faire à tous les niveaux possibles : la politique institutionnelle, les médias, le droit, la société civile, mais aussi l'art et la culture.

C'est ce que nous vous proposons dans ce nouveau numéro du bulletin. Nous présentons en page 3, mais aussi dans le portrait en page 15, et au fil des images de ce numéro, le film «The Landscape and the Fury», qui dépeint la réalité de la frontière bosno-croate. Nous revenons en pages 4 et 5 sur les derniers développements de la reprise par la Suisse du pacte de l'UE sur l'asile. En page 6 le collectif Pangea expose sa lutte contre le retour par la Suisse des décisions Dublin vers la Grèce. En page 13 vous trouverez, une fois n'est pas coutume, des arguments économiques contre l'initiative de l'UDC sur la Suisse à 10 millions. La cartographie comme outil de lutte contre l'exclusion ? C'est dans le kiosque à la page 14 que vous en apprendrez plus. Et enfin, dans le dossier nous nous penchons sur la droitisation du Parlement et remettons en question sa légitimité démocratique, tout en proposant des remèdes à son manque de représentativité.

(Sg)

Les photos qui illustrent ce bulletin sont tirées du film actuellement en salle «The Landscape and the Fury», de la réalisatrice Nicole Vögele. Vous trouverez une critique du film en page 3 ainsi que son portrait en page 15. The Landscape and the Fury revêt une importance particulière pour Sosf parce qu'il traite d'une thématique que nous suivons attentivement depuis de longues années : les frontières extérieures de l'Europe. De plus, le travail journalistique de la réalisatrice, qui a contribué à révéler les pushbacks à la frontière bosno-croate a été l'un des points de départ de notre engagement contre les renvois Dublin vers la Croatie.



The Landscape and the Fury, de Nicole Vögele

Une expérience immersive

Imaginez-vous passer deux heures et demie dans une salle obscure, à contempler des brins d'herbe, des taches de macadam, des photographies brûlées, mais aussi des enfants dans une salle de classe, des discussions au bord de l'âtre, ou encore des motocross coursant à travers champs.

Vous auriez bien raison de le faire. Parce qu'avec son image granuleuse de pellicule 16 millimètres, la bande son provenant quasi exclusivement de l'enregistrement de ce qui se passe sous vos yeux, avec de temps en temps une petite

cela signifie les choix et les sacrifices qui ont dû être faits. Pour traverser les frontières de manière illégalisée il faut prendre des risques et laisser tout, parfois sa vie derrière soi. Cela signifie aussi que parfois ce sont les frontières qui volent.

« Pour traverser les frontières de manière illégalisée il faut prendre des risques et laisser tout, parfois sa vie derrière soi. Cela signifie aussi que parfois ce sont les frontières qui volent. »

musique abstraite lancinante, The Landscape and the Fury est une réussite esthétique et politique.

Esthétique parce que tout est beau dans ce film. Les 150 minutes filent sans qu'on s'en rende compte, on médite sur le bruissement des feuilles d'arbres, la brume qui monte des forêts bleu sombre, mais aussi les déchets qui jonchent le sol d'un bâtiment vide, d'une clairière ou d'un bord de rivière. Tout absorbe, fascine, et appelle à se plonger dans ses pensées.

Politique parce que ces images de paysages, tout sublimes qu'elles soient, montrent une violence indicible. Mais connue, et médiatisée, et débattue. La violence qui se déroule aux frontières de l'Europe est finalement peut-être elle aussi un paysage, un arrière-fond souvent impensé de nos débats démocratiques.

Tout est beau et rien n'est ostensiblement dit. Pas de commentaires, de très rares dialogues, juste une succession d'images. Pour qui suit la situation sur la route des Balkans, on retrouve tout, et on comprend ce que les images montrent. Ces vêtements, sacs, trésors abandonnés comme des détritits au bord de la rivière,

Les douaniers qui tabassent et confisquent, qui brisent sous les yeux des personnes leur téléphone portable, qui sera abandonné là, dans la forêt.

Ce téléphone portable deviendra l'une des images de l'un des films sur la migration les plus tranquillement forts de ces dernières années. Il montre, sans le dire, que tout est là, sous nos yeux, et qu'il suffit de réfléchir pour y mettre du sens.

(Sg)



Réforme du RAEC

Décision concernant le pacte européen sur l'asile

Fin mars, le Conseil fédéral a présenté ses plans pour la reprise par la Suisse de la réforme de l'asile de l'UE. En juin, le projet sera soumis au Conseil national, où il devra être amélioré de toute urgence.

Plus efficace, plus résistant aux crises, plus solidaire: c'est ainsi que le Conseil fédéral décrit le régime d'asile européen commun (RAEC) réformé, que la Suisse doit reprendre en partie dans le cadre du pacte

règlement Dublin, l'UE maintient le principe de la responsabilité de l'État membre d'entrée et l'étend même. À l'avenir, les États membres situés aux frontières extérieures resteront responsables d'une

que de nature technique pour la Suisse et qu'elle améliorera l'efficacité du système de Dublin.

Entrée en matière volontaire ?

Aucune

De plus, le Conseil fédéral renonce délibérément à des mesures nationales qui auraient pu atténuer les détériorations considérables pour les requérant·es d'asile. Le règlement sur la gestion de l'asile et des migrations offrirait une marge de manœuvre pour améliorer la situation des requérant·es d'asile (par exemple, des délais de recours plus longs et des détentions plus courtes). La Suisse pourrait également faire davantage usage de son droit souverain, c'est-à-dire examiner elle-même le bien-fondé des demandes d'asile, même si, en théorie, un autre pays serait compétent.

C'est précisément ce qu'ont demandé de nombreuses organisations, dont l'OSAR et le HCR, lors de la procédure de consultation. Elles ont demandé des critères contraignants pour les cas dans lesquels la Suisse procède elle-même à l'examen matériel des demandes de protection, par exemple pour les mineures non accompagnées, en cas de maladie, de crise dans le pays de premier accueil, lorsque des proches vivent déjà en Suisse ou lorsqu'il est prévisible que les transferts Dublin ne pourront pas être effectués dans un délai de six mois.

Le Conseil fédéral a rejeté cette demande en avançant l'argument fallacieux qu'un catalogue de critères contraignants pourrait même rendre plus difficile le traitement équitable de cas individuels concrets. Il appartient désormais aux forces progressistes et attachées au droit d'asile au sein du Parlement d'exiger avec force l'élaboration d'un tel catalogue.

Une solidarité mal comprise

Le Conseil fédéral s'est déclaré prêt à examiner chaque année, sur une base volontaire, si la Suisse devrait participer au nouveau mécanisme de solidarité obligatoire pour les États membres de l'UE. Ce

« Inefficace, vulnérable aux crises et non solidaire: c'est ainsi que se présente le pacte du point de vue de Solidarité sans frontières. »

européen sur la migration et l'asile. Inefficace, vulnérable aux crises et non solidaire: c'est ainsi que se présente le pacte du point de vue de Solidarité sans frontières et de nombreuses autres organisations qui ont participé à la consultation sur sa reprise.

Inefficace, car les personnes en quête de protection voient leur liberté de mouvement limitée à grands frais et sous la contrainte, sans que les causes de ce que l'on appelle les «migrations secondaires» ne soient réduites.

Vulnérable aux crises, car les États situés aux frontières extérieures ne sont toujours pas incités à se comporter conformément au système et le nouveau mécanisme de crise risque de devenir la norme.

Non solidaire, car il n'y a toujours pas de répartition équitable des personnes en quête de protection au sein de l'Europe et les durcissements du droit de Dublin sapent le droit d'asile.

La présentation du pacte par le Conseil fédéral est donc trompeuse. De plus, dans son message sur la mise en œuvre du pacte en Suisse, il a renoncé à toute mesure compensatoire aux durcissements massifs du droit d'asile européen. Presqu'aucune des propositions d'amélioration issues de la procédure de consultation n'a été reprise, de sorte que le projet doit maintenant être révisé de toute urgence au Parlement.

Quelle est la suite pour Dublin ?

Dans le règlement sur la gestion de l'asile et des migrations, qui remplacera l'actuel

grande partie des procédures d'asile. L'option évidente de laisser les demandeur·ses d'asile choisir eux-mêmes leur pays de destination ou de prendre en compte les liens existants, les connaissances linguistiques ou les membres de la famille dans le pays de destination a été négligée. De nouvelles mesures restrictives et de nouvelles sanctions risquent en outre d'aggraver encore plus la situation des personnes en quête de protection en Europe et en Suisse.

Le fait qu'à l'avenir, les enfants puissent également être renvoyés vers des pays de l'UE est particulièrement préoccupant pour la Suisse. En outre, le délai dans lequel un transfert doit être effectué peut désormais être prolongé à trois ans (contre 18 mois auparavant). Les motifs justifiant une telle prolongation du délai de transfert ont également été élargis: désormais, une maladie et l'incapacité de voyager qui en découle suffisent pour prolonger le délai de six à 36 mois. De nombreux réfugié·es risquent ainsi de se retrouver dans une situation d'insécurité pendant des années, de se retrouver dans la clandestinité et de se voir refuser indéfiniment l'examen de leur demande de protection.

Ces modifications, ainsi que de nombreuses autres, sont presque toutes négatives pour les demandeur·ses d'asile et entraînent des désavantages considérables par rapport à la situation actuelle. Il est trompeur d'affirmer, comme le fait le Conseil fédéral, que la réforme n'est



mécanisme vise à répartir les demandes d'asile provenant des États situés aux frontières extérieures de l'UE entre les autres États membres, à moins que ces derniers ne s'affranchissent de cette obligation en payant.

De nombreuses organisations avaient demandé une participation contraignante et permanente au mécanisme de solidarité, sans compensation financière et avec la prise en charge exclusive des personnes en quête de protection. Le Conseil fédéral a toutefois renoncé à une telle participation obligatoire et n'a pas non plus pris

fondamental selon lequel les mêmes conditions d'accueil et de protection doivent prévaloir dans tous les États participants. Le Conseil fédéral souligne lui-même que l'efficacité de la réforme dépend de la mise en œuvre cohérente de toutes les propositions, raison pour laquelle il s'engage également au niveau européen pour que la réforme soit effective dans son ensemble.

Outre les règlements que la Suisse est tenue d'adopter en vertu de son adhésion aux accords de Schengen et de Dublin, le pacte contient également des

comparable en Suisse, ne sont admises qu'à titre provisoire en termes d'accès au travail, aux prestations sociales et à la libre circulation, ainsi qu'en ce qui concerne leurs perspectives d'avenir.

Dans un souci d'application uniforme de la réforme et afin de traiter de manière égale toutes les personnes ayant besoin de protection – dont font manifestement partie les personnes admises à titre provisoire –, la Suisse devrait également reprendre les éléments de la réforme du RAEC susceptibles d'améliorer la situation des réfugiés en Suisse. L'alignement des droits des personnes admises à titre provisoire sur ceux prévus par la nouvelle ordonnance sur les qualifications constituerait un contrepois important à la menace d'un affaiblissement du droit d'asile que fait peser la réforme.

Cependant, le Conseil fédéral a également rejeté ces propositions. Il a préféré mettre en œuvre le pacte sur la migration et l'asile, qui méprise le droit d'asile et ne contribuera pas à améliorer la situation déjà précaire des personnes en quête de protection en Suisse. Il convient donc désormais d'exiger du Parlement qu'il exploite la marge de manœuvre laissée par le législateur européen.

(Sn)

« Il appartient désormais aux forces progressistes et attachées au droit d'asile au sein du Parlement d'exiger avec détermination des améliorations du pacte. »

d'engagement clair quant à l'accueil des personnes en quête de protection. Les mesures de solidarité de l'UE se transforment ainsi en un commerce d'indulgences bon marché, par lequel le Parlement ne devrait pas se laisser aveugler.

Protection subsidiaire

Le pacte européen sur l'asile et le régime d'asile européen commun (RAEC) réformé par ce pacte reposent sur le principe

actes juridiques que la Suisse n'est pas tenue de reprendre. Il convient de mentionner en particulier le règlement relatif aux conditions minimales, qui régit les droits des personnes qui ont fui la guerre et la violence généralisée, mais qui n'ont pas été victimes de persécutions individuelles. Ces dernières bénéficient dans l'UE de la « protection subsidiaire » et sont ainsi nettement mieux loties que les personnes qui, dans une situation

STOP DUBLIN GREECE

Le « Dublin grec » et la politique suisse de renvoi

Depuis la mi-2024, les décisions de renvoi vers la Grèce sont à nouveau rendues dans le cadre du règlement Dublin. Le collectif Stop Dublin Greece, composé de personnes concernées, a été créé pour attirer l'attention sur les graves violations des droits humains que cette politique entraîne.

Les renvois vers la Grèce concernaient jusque-là quasiment que les personnes bénéficiaires d'une protection internationale. Un terme déjà galvaudé: Les personnes renvoyées vers la Grèce n'y

Suisse a recommencé à décréter des décisions de non-entrée en matière Dublin vers la Grèce. Pourtant, aucune amélioration tangible des conditions d'accueil n'a été constatée. Récemment, un article de

Une politique injustifiable, une correction nécessaire

Les renvois vers la Grèce ne sont pas une simple question administrative: ils constituent une violation des droits humains. Les décisions de la CEDH, les alertes des ONG et les voix de la société civile ne peuvent être ignorées. La Suisse doit immédiatement cesser ces renvois. Le droit d'asile n'est pas un privilège: c'est un droit fondamental.

La mobilisation

Le groupe n'entend pas abandonner. Après la conférence de presse et le rassemblement devant le SEM, une manifestation a été organisée en mai. Et cela continuera. Toute personne solidaire est appelée à rejoindre le mouvement.

Özgür Türk

Pangea-Kolektif
www.instagram.com/stopdublingreece
stopdublingreece@gmail.com

« Les renvois vers la Grèce ne sont pas une simple question administrative: ils constituent une violation des droits humains. »

trouvent pas une protection effective. Depuis juin 2020, les personnes reconnues comme réfugiées ou bénéficiaires d'un statut doivent quitter leur hébergement sous 30 jours. Il n'y a ni aide de l'État, ni soutien financier. L'accès au marché du travail et au système de santé est entravé par une bureaucratie lourde. Des rapports indépendants, tels que ceux d'Amnesty International ou du journal en ligne stambouliote TR724, documentent des cas de violence, d'agressions sexuelles et d'abus systématiques à l'encontre des réfugiés-es.

La jurisprudence de la CEDH et le revirement suisse

En 2011, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), dans l'affaire M.S.S. c. Belgique et Grèce, avait clairement jugé que la Grèce n'était pas un pays sûr. La même année, la Suisse (par le SEM) avait suspendu les transferts Dublin vers la Grèce.

Ce qui a changé, ce ne sont pas les conditions, mais les accords. En 2022, la Suisse a signé un accord de coopération avec la Grèce, prévoyant une contribution de 40 millions de francs suisses pour les «projets liés à la migration», dans le cadre des contributions de la Suisse en faveur de certains États membres de l'UE, dudit «milliard de cohésion». En 2024, la

Republik (28.03.25) décrivait en détails la situation catastrophique des jeunes mineur-es non accompagnés-es, dans les soi-disant «Safe areas», financées par la Suisse à hauteur de 4 millions pour 16 mois.

Externalisation des frontières: une stratégie assumée

Comme le souligne le professeur d'économie politique Adam Hanieh, l'Union européenne poursuit une stratégie d'«externalisation» des frontières: les pays de transit comme la Grèce deviennent les nouveaux gardiens des frontières européennes, contre rémunération. L'accord Suisse-Grèce s'inscrit dans cette logique, au détriment des droits fondamentaux.

Stop Dublin Greece: une mobilisation pour les droits

Le 9 février 2025 à Berne, le collectif Stop Dublin Greece a organisé une conférence de presse, avec le soutien de Pangea-Kolektif, Migrant Solidarity Network, Solidarité sans frontières, Droit de Rester, et d'autres. Les intervenant-es ont souligné que les renvois vers la Grèce violent l'article 3 de la CEDH. À travers la solidarité transnationale, nous disons: «Ce n'est qu'en dépassant les frontières que nous pourrions changer ces politiques.»

Plus d'infos:

Abdullah, Häuptli, Naegeli in Republik: «Lager auf Samos: Haft für Kinder, bezahlt von der Schweiz», disponible en ligne
 DJS, Legal Centre Lesvos, Samos Volunteers: Expert Opinion: No Returns to Greece – Dublin Returnees Face Real Risk of Inhuman or Degrading Treatment, disponible en ligne

Dossier : Débats sur la politique migratoire

Le Parlement suisse : parfaitement démocratique ?

C'était à prévoir au lendemain des élections fédérales 2023: le glissement vers la droite a été massif. Il y avait aussi eu de petites consolations: le PLR a encaissé une défaite, et le PS avait pu au moins partiellement compenser les sièges perdus par les Vert-es. Quelles en sont les conséquences aujourd'hui ?

Le problème, c'est que cela a enclenché une nouvelle dynamique. Comme la plupart des droites bourgeoises européennes, le PLR s'est mis en tête de rattraper son retard électoral en campant sur certaines positions de l'UDC. Et c'est évidemment le thème bouc-émissaire favori des droites national-populistes, à savoir l'immigration, qui présentait l'accès le plus facile. Aussi le Centre, qui a toujours soigné son rôle de faiseur de majorités tend de plus en plus à faire de l'œil à la droite en cédant sur les valeurs prônées par le parti, dès le moment où elles concernent une partie de la population qui n'est ni un lobby, ni un électorat potentiel: les personnes étrangères.

Cette nouvelle situation représente un danger non seulement pour les personnes migrantes, mais aussi pour les droits fondamentaux de tou-xtes. Durant les six dernières sessions extraordinaires sur la migration demandées par l'UDC, il a été – entre autres – question de supprimer le droit d'asile pour les personnes turques, renoncer à la protection des données sur la santé et même de remettre en question le principe de non-refoulement. Les verrous démocratiques commencent à sauter. Et cela pose également la question de la légitimité du Parlement actuel. Est-il démocratiquement acceptable que tant de mesures liberticides soient prises sur le dos d'une population qui n'est même pas représentée par le législateur ? Est-il légitime que des attaques aux droits fondamentaux soient portées par des représentant-es du peuple connu-es pour leur agenda xénophobe et leur absence d'expertise en la matière ?

On approche bientôt le mi-mandat de ce Parlement violemment à droite. Il est temps de remettre en question le rôle du débat sur la politique migratoire en regard des prochaines échéances électorales, qui auront une influence importante sur la forme que prendra le débat public et sur la progression actuelle de l'extrême droite. La gauche parlementaire veut-elle continuer à laisser le sujet à la droite ? Ou va-t-elle enfin oser des propositions progressives ?

Un argument est souvent brandi: si une proposition est refusée au Parlement, il est alors très difficile d'y revenir par la suite. Notre analyse des objets parlementaires montre le contraire. L'insistance obstinée de l'UDC a toujours porté ses fruits. À l'agenda il n'y a pas moins de sept objets visant à réduire, voire même supprimer le droit au regroupement familial pour les personnes relevant de l'asile. Et sans sursaut immédiat et coordonné des forces humanistes et progressives, il n'est pas impossible que le droit fondamental à la vie de famille, et d'autres avec lui, soient supprimés par un parlement qui se réclame d'être celui d'une des meilleures démocraties du monde.

(Sg)

Interroger le Parlement

Échange de points de vue : Mahtab Aziztaemeh et Balthasar Glättli

À l'initiative du Parlement des Réfugié-es, un nouvel intergroupe parlementaire a été créé : « Dialogue avec la Session des Réfugiés ». Deux politicien·nes de ce groupe partagent avec nous leurs réflexions à ce sujet.

Sosf : Mahtab, tu fais partie du Parlement des Réfugié-es. Comment appeler l'autre Parlement ?

Mahtab Aziztaemeh : Bonne question – peut-être devrions-nous l'appeler « Parlement de la majorité », ou « Parlement des privilégié-es ». Car beaucoup y sont représenté-es, mais pas tou·x·tes. Avec le Parlement des Réfugié-es, nous apportons de nouvelles voix dans l'espace démocratique. Nous sommes le « Parlement de la participation », qui ouvre de nouvelles voies démocratiques.

En tant que personne concernée, qu'est-ce qui te frustre dans les débats sur l'asile et la migration au Parlement ? Qu'est-ce qui te donne de l'espoir ?

MA : Ce qui me frustre, c'est l'inégalité fondamentale de ce système. Nous sommes constamment au centre des discussions, que ce soit dans les médias, les débats politiques ou les campagnes électorales. Cependant, nos voix sont presque toujours absentes. On parle des réfugié-es comme si nous étions un problème à résoudre, et non comme des personnes ayant des droits, des espoirs et des compétences.

Au Parlement, ce sont les voix de ceux qui ne nous connaissent pas et ne veulent pas nous comprendre qui dominant. Les décisions qui concernent notre vie sont prises sur la base de statistiques, de logique sécuritaire et de calculs politiques partisans, et non sur la base de notre réalité. Notre identité est réduite à un statut de séjour. Au lieu de parler de dignité, d'égalité et de participation, on parle constamment de contrôle, d'expulsion, de crainte d'abus et de la prétendue surcharge du système.

Cette attitude est non seulement injuste, mais aussi dangereuse. Elle divise la société, sape la confiance et bloque les solutions. Elle ignore l'énorme potentiel que représentent les réfugié-es, si seulement on nous traitait enfin comme des membres à part entière de cette société.

Même si beaucoup de choses sont source de frustration, j'ai bon espoir. Car je constate que nous ne restons plus silencieux·ses. De plus en plus de réfugié-es font entendre leur voix, s'organisent, revendiquent leurs droits, non pas en tant que victimes, mais en tant que sujets politiques. Le Parlement des Réfugié-es en est un signe clair : nous sommes là, nous sommes organisé-es, nous avons la vision d'une société plus juste.



Il y a des politicien-nes qui nous écoutent, qui réfléchissent avec nous, qui travaillent avec nous, même s'ils sont minoritaires. Il y a des mouvements, des organisations, des personnes issues de la société civile qui font preuve de solidarité et sont prêtes à réfléchir à leurs privilèges. Ces alliances me donnent de la force.

Je vois également de l'espoir chez les jeunes: iels remettent en question les structures racistes, parlent ouvertement d'exclusion, veulent du changement. Et je vois comment les personnes réfugiées se soutiennent mutuellement, s'accompagnent et se battent les unes pour les autres. Cette solidarité est plus forte que n'importe quelle exclusion.

J'espère que nous ne nous contenterons plus de réagir, mais que nous agirons pour façonner notre avenir. Que nous n'attendrons pas l'intégration, mais exigerons l'égalité. Et que nos histoires, nos connaissances et notre résilience seront enfin reconnues pour ce qu'elles sont: une partie indispensable de cette société.

**Balthasar, en tant que politicien de gauche, qu'est-ce qui te frustre dans les débats sur l'asile et la migration au Parlement ?
Qu'est-ce qui te donne de l'espoir ?**

Balthasar Glättli: Ce qui me frustre le plus, c'est que de nombreuses initiatives sont présentées de manière pratiquement identique depuis des années par l'UDC, sans connaissance du sujet, sans respect des droits fondamentaux et des droits humains. Simplement pour nourrir un climat. Cependant, ce n'est pas l'UDC qui m'inquiète le plus, mais le fait que le PLR et, en partie, le Centre marchent actuellement au pas. Sans eux, l'UDC n'aurait pas de majorité. Ce qui me donne de l'espoir, c'est que nos positions sont tout à fait assimilées par la population lorsque nous osons les défendre avec conviction. Les attaques constantes de la droite sont donc aussi une chance de promouvoir une politique différente, plus humaine.

Mahtab et Balthasar : comment pourrait-on résoudre ces problèmes ?

BG: Sans vouloir critiquer les médias, je dois constater que de nombreux-ses journalistes ont souvent la mémoire courte et ignorent des faits fondamentaux dans le domaine de la migration et des réfugié-es. Exemple concret: la NZZ et le Tages-Anzeiger ont tous deux publié un grand article sur un réfugié criminel qui peut rester en Suisse malgré sa décision de renvoi, en mentionnant clairement les protestations de l'UDC. Sans mon intervention, personne n'aurait mentionné que c'est précisément cette question qui était à l'origine de l'initiative anti-droits humains de l'UDC: celle-ci voulait exécuter des expulsions même en violation du droit international. Elle a été clairement rejetée par deux tiers des voix des votant-es.

MA: Ces problèmes ne peuvent être résolus que si l'on a le courage de changer de perspective et de considérer enfin les réfugié-es comme faisant partie de la solution.

Nous n'avons pas besoin de parler davantage de nous, mais avec nous. Les décisions politiques en matière de migration et d'asile doivent être prises avec la participation directe des personnes ayant vécu l'exil, à tous les niveaux.

Cela commence par le fait que nous puissions avoir notre mot à dire dans les commissions, les auditions et les parlements, avec un droit de vote. Nous avons besoin

« Avec le Parlement des Réfugié-es, nous apportons de nouvelles voix dans l'espace démocratique. Nous sommes le Parlement de la participation. »

de structures contraignantes pour la participation politique. Des projets tels que le Parlement des Réfugié-es ne doivent pas seulement être tolérés, mais pris au sérieux et renforcés.

En outre, les obstacles juridiques tels que le statut F doivent être réformés. Les personnes qui vivent ici depuis des années doivent obtenir un droit de séjour sûr, l'accès au travail, à l'éducation et à la mobilité, sans craindre en permanence d'être renvoyées. La participation n'est pas un « cadeau », c'est un droit humain.

Et nous avons besoin d'un changement culturel dans la politique: il faut abandonner la logique de la peur au profit d'une politique de justice qui place les personnes au centre, et non leur origine ou leur passeport. Cela nécessite une éducation politique, une sensibilisation à la lutte contre le racisme et une position claire contre l'incitation à la haine de l'extrême droite.

En fin de compte, la question est la suivante: voulons-nous vraiment une société démocratique pour touxtes, ou seulement pour quelques-un-es? La réponse ne réside pas dans de belles paroles, mais dans des actions concrètes. Et c'est pour cela que nous nous battons.

« Ce qui me donne de l'espoir, c'est que nos positions sont tout à fait assimilées par la population lorsque nous osons les défendre avec conviction. »

Comment mieux intégrer le point de vue des réfugié-es dans les débats parlementaires ?

MA: Le point de vue des réfugié-es ne peut être réellement pris en compte dans les débats parlementaires que si nous sommes systématiquement impliqués, et pas seulement de manière symbolique. Il ne suffit pas de nous écouter une fois par an ou de nous inviter à des projets. Nos voix doivent faire partie intégrante des processus politiques.

L'intergroupe parlementaire du Parlement des Réfugié-es « Dialogue avec la Session des Réfugiés » constitue un pas important dans cette direction. Ce groupe peut servir de pont vers le Parlement fédéral en engageant régulièrement le dialogue, en traitant des questions politiques

du point de vue des réfugié-es et en étant impliqué dans la prise de décision en tant que véritable interlocuteur. Il doit y avoir une coopération continue par laquelle les politicien-nes sont prêt-es à élaborer ensemble des solutions et à prendre nos revendications au sérieux.

Une autre étape serait que ce groupe parlementaire du Parlement des Réfugié-es ne soit pas seulement perçu comme un « organe consultatif », mais comme un acteur à part entière du processus politique. Nos expériences et nos perspectives doivent avoir autant de poids que celles des partis établis.

En outre, des programmes de soutien ciblés sont nécessaires pour permettre aux personnes ayant fui leur pays de se lancer elles-mêmes dans une carrière politique, que ce soit par le biais du mentorat, de l'éducation politique ou la possibilité juridique d'accéder à des fonctions officielles.

« Voulons-nous vraiment une société démocratique pour tou-xtes, ou seulement pour quelques-un-es ? La réponse ne réside pas dans de belles paroles, mais dans des actions concrètes. Et c'est pour cela que nous nous battons. »

Il s'agit d'une véritable participation et de la reconnaissance que nous devons être représenté-es en politique en tant que membres à part entière de cette société. **BG** : Cet intergroupe « Dialogue avec la Session des Réfugiés » vise précisément cet objectif : familiariser les parlementaires avec la réalité des réfugié-es afin qu'ils puissent ensuite tenir compte de ces perspectives.

Les personnes migrantes devraient-elles former un lobby ? Quel serait leur moyen de pression ?

BG : Je recommande toujours de faire appel aux droits humains fondamentaux. Pour évaluer le respect des droits fondamentaux dans une société donnée, ici la Suisse, il faut toujours prendre l'exemple des groupes particulièrement discriminés ou marginalisés.

MA : Oui, les personnes migrantes devraient former un lobby, non seulement pour défendre leurs intérêts, mais aussi pour être reconnues comme des acteurs politiques. Un lobby fort leur permettrait de participer activement aux décisions politiques qui les concernent, au lieu de se contenter d'y réagir. Le levier d'un tel lobby résiderait avant tout dans sa voix collective et sa mobilisation politique. En établissant des alliances politiques avec d'autres minorités, des mouvements sociaux et des groupes solidaires, il pourrait faire valoir ses revendications avec plus de force et influencer le paysage politique.

En outre, le lobby pourrait attirer l'attention du public et ainsi modifier les débats sociaux et politiques en mettant davantage l'accent sur les perspectives migrantes. Il pourrait utiliser des faits et des données pour mettre en évidence les besoins et les défis réels des personnes migrantes dans la société afin de rendre des décisions politiques plus éclairées et plus justes.

Un autre levier important serait la demande d'un meilleur cadre juridique qui améliorerait l'accès des personnes migrantes aux droits civiques, à l'éducation, au travail et à la participation sociale et permettrait des changements réels à long terme.

Qu'attendez-vous de l'intergroupe parlementaire « Dialogue avec la Session des Réfugiés » ? Quelles sont vos craintes ?

BG : Ma plus grande crainte est que le groupe ne touche que ceux qui sont déjà plus sensibles aux préoccupations des réfugié-es. J'espère qu'il sera possible d'avoir une discussion ouverte avec des personnes du centre et des partis de droite.

MA : J'espère que l'intergroupe créera un véritable forum d'échange entre les personnes réfugiées et les parlementaires au niveau fédéral. Ce serait une étape importante pour intégrer directement nos perspectives

dans les décisions politiques et intensifier la coopération. J'espère que nous serons davantage entendu-es et que nous participerons davantage aux processus politiques.

Je crains que l'intergroupe parlementaire ne touche que ceux qui sont déjà nos alliés. Qui s'oppose à nous ou ne veut pas nous écouter restera probablement à l'écart. Sans une participation plus large et plus sérieuse de tou-xtes les élu-es qui n'ont pas encore entendu nos points de vue ou qui nous rejettent, ce dialogue ne pourrait avoir lieu que dans un petit cercle fermé et n'aboutirait finalement qu'à peu de changements. Cela entraverait le véritable changement et approfondirait encore les divisions.

Mahtab Aziztaemeh travaille au Parlement des Réfugié-es et au National Coalition Building Institut (NCBI)

Balthasar Glättli est conseiller national vert et membre du comité de Sost



Nouvel intergroupe parlementaire

Dialogue avec la session des réfugié·es

Le lexique du Parlement nous apprend qu'un intergroupe parlementaire est formé de plusieurs élu·es fédéraux, de différents partis, qui partagent le même intérêt pour un domaine particulier. Un registre rendu public montre la diversité des thématiques: d'« Abeilles », à « Professionnelles de la montagne », en passant par « Bourgeoisies et corporations » ou encore « Rock/Pop au Conseil fédéral », le spectre est large. Cela illustre bien que ces intergroupes sont une occasion de faire parvenir aux oreilles des parlementaires des thèmes et des points de vue qui ne sont pas forcément directement représentés par les personnes élues.

C'est pour cette raison que le Parlement des Réfugié·es, avec la complicité de quelques élu·es de gauche, a mis en place le groupe « Dialogue avec la Session des Réfugiés ». La co-présidence est partagée entre Balthasar Glättli (Vert·e·s), Marc Jost (PEV), Tiana Angelina Moser (Vert'libéraux) et Nina Schläfli (PS).

Une première rencontre a eu lieu durant la session de printemps. La fréquentation a été un peu timide, due entre autres à l'élection complémentaire du Conseil fédéral, qui a chamboulé l'agenda des chambres. Cela n'a pas empêché les Parlementaires réfugié·es de présenter leurs perspectives et propositions sur le thème de l'intégration sur le marché du travail. Et de rester positifs:

« Il est grand temps que les élu·es intéressé·es par une politique migratoire sensée se rendent compte qu'elle ne peut pas se faire sans les personnes directement concernées. »

la dynamique a besoin de temps pour s'installer. Il est grand temps que les élu·es intéressé·es par une politique migratoire sensée se rendent compte qu'elle ne peut pas se faire sans les personnes directement concernées.

(Sg)



Le programme de réinstallation du HCR

La participation régulière de la Suisse au programme de réinstallation du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (HCR) a été décidée par le Conseil fédéral en 2013, et fait suite à la décision du Parlement de supprimer la possibilité de demander l'asile en ambassade. Selon cet accord, la Suisse devrait prendre en charge, par année, un certain nombre personnes reconnues comme réfugiées par le HCR et vivant des conditions précaires dans des camps hors de l'Union européenne. Les contingents sont décidés tous les deux ans à peu près. À partir de 2015, cela devait représenter environ 800 personnes réinstallées par année. Or, le nombre de personnes effectivement accueillies évolue de manière peu compréhensible. L'explication la plus plausible est celle d'une adaptation à la température politique. Depuis sa décision de participer au programme, la Suisse a accueilli en Suisse

environ 4000 personnes, selon le HCR. Ce qui correspond à une moyenne de 360 par année.

Karin Keller Sutter avait suspendu la participation de la Suisse au programme quand elle était ministre de l'asile. Beat Jans, selon la NZZ, aurait réussi là où

poids particulièrement lourd sur «l'État social et thérapeutique suisse». Pour 2025, la «réussite» de Jans permettrait ainsi l'accueil de 45 personnes. À l'avenir, cela devrait être 400 par année. Ce qui représente la moitié de ce qui était prévu originellement.

« Et encore, si cela continue comme les dernières années, rien ne garantit que ces personnes pourront véritablement venir en Suisse. »

Élisabeth Baume-Schneider a échoué: il a repris et prolongé la participation de la Suisse au programme. Le Conseil fédéral l'a annoncé dans un communiqué de presse le 30 avril. La Weltwoche a évidemment immédiatement crié au scandale: les personnes accueillies pèseraient d'un

Et encore, si cela continue comme les dernières années, rien ne garantit que ces personnes pourront véritablement venir en Suisse. Ce que l'on sait, c'est que cela donne un avant-goût de ce que serait la participation de la Suisse au mécanisme de soi-disant solidarité (voir p.4-5) du pacte européen sur l'asile: une variable d'ajuste-

ment de la communication publique. Que des vies spécialement vulnérables soient en jeu semble secondaire.

(Sg)

Une perspective économique

Les arguments fallacieux derrière l'initiative des 10 millions

Avec son initiative, l'UDC souhaite mettre fin à la libre circulation des personnes. Un expert du marché du travail explique aujourd'hui les conséquences que cela aurait pour l'économie.

Parfois, une seule question suffit à clarifier les choses: «À qui bénéficierait l'acceptation de l'initiative des 10 millions de l'UDC?».

C'est la question qu'a posée Fabio Canetg, animateur du podcast économique «Geldcast», lors de son émission de l'automne dernier avec Michael Siegenthaler, expert du marché du travail à l'EPFZ. Dans un podcast qui, soit dit en passant, ne brille pas particulièrement

parle d'une «économie à la japonaise». Au Japon, l'économie n'a connu qu'une croissance réelle d'environ 10% depuis 2010. À titre de comparaison, le produit intérieur brut de la Suisse a augmenté de près de 30% au cours de la même période.

Cela s'explique également par l'immigration relativement élevée en Suisse. Cependant, selon M. Siegenthaler, les avantages de l'immigration ne sont pas très évidents:

«Le fait qu'une entreprise ne se soit pas délocalisée à l'étranger parce qu'elle peut embaucher de la main-d'œuvre européenne n'est pas quelque chose que les gens associent à la libre circulation des personnes.»

« La population suisse profite de l'immigration d'un point de vue économique. Elle est néanmoins dénigrée par l'UDC pour des raisons politiques. »

par sa critique du capitalisme: récemment, l'ancien PDG de Crédit Suisse, Oswald Grübel, et le membre de la direction d'UBS, Markus Ronner, ont pu faire campagne contre le renforcement des règles en matière de fonds propres dans le «Geldcast».

Et Siegenthaler ne s'est jamais distingué comme un agitateur de gauche. Néanmoins, il répond de manière aussi concise que claire à la question sur l'initiative des 10 millions: «Il se pourrait bien que nous soyons tous perdants.» Et cela constituerait un énorme problème, car si tout le monde est perdant, il n'y a pas de gagnant-es pour indemniser les perdant-es – ce qui est sinon au moins théoriquement possible.

Un scénario à la japonaise menace

Siegenthaler complète sa réponse en évoquant la phase de stagnation que la Suisse a connue après le rejet de l'adhésion à l'EEE en 1992. Une période durant laquelle la Suisse n'a plus connu de croissance pendant près d'une demi-décennie. Une situation similaire pourrait-elle se produire en cas d'acceptation de l'initiative des 10 millions?

«Nous aurions peut-être un peu plus de croissance par habitant», estime Siegenthaler, «mais à un moment donné, nous manquerions de main-d'œuvre». De plus, les entreprises seraient probablement «en grande partie» délocalisées, y compris les plus productives. M. Siegenthaler

Le calcul politique de l'UDC est judicieux

Les coûts seraient en revanche beaucoup plus évidents: «Il y a plus de personnes, nous avons peut-être effectivement des prix immobiliers plus élevés en raison de l'immigration, un peu

plus d'embouteillages, les infrastructures ne suivent pas – tout cela est très perceptible», explique M. Siegenthaler. Cependant, la perception de l'immigration serait également instrumentalisée à des fins politiques. «Les effets sur le marché du travail sont secondaires lorsqu'il s'agit de la perception de l'immigration. Les craintes de la population, ressenties ou exploitées, sont beaucoup plus importantes».

En d'autres termes, la population suisse profite de l'immigration d'un point de vue économique. Elle est néanmoins dénigrée par l'UDC pour des raisons politiques. La célèbre phrase de l'ancien président américain Bill Clinton («C'est l'économie, idiot!») ne s'applique manifestement plus aux populistes de droite.

La nouvelle politique identitaire de la droite

Canetg et Siegenthaler parviennent à une conclusion similaire dans le «Geldcast». Modérateur: «Cela signifie-t-il que les gens sont opposés à l'immigration, même si celle-ci leur est bénéfique sur le plan économique?» Siegenthaler: «C'est cela.» – Qui l'eût cru?!

Andrea Karnouk

Le système de camps à Zurich

Rendre visibles les lieux d'isolement



Das Lagersystem in Zürich

01 BAZ Embrach
 Seit 2019 steht der Neubau mit seiner Holzassade zwischen Schnellstrasse und psychiatrischer Klinik. Die Überwachungskameras, Zäune und Security im kühlen Eingangsbereich lassen das Klima im Inneren vermuten, in das die Öffentlichkeit keinen Einblick hat. Feste Ausgangszeiten, ständige Überwachung und Anspannung prägen den Alltag der Menschen im Asylverfahren.

02 DZ Sonnenbühl
 Das Haus liegt abgelegen und ist mit regulärem ÖV nicht erreichbar. Unter der Woche fahren vier Shuttlebusse, am Samstag zwei und am Sonntag keiner. Sechsköpfige Familien teilen sich ein kleines Zimmer, Einzelpersonen schlafen in Massenschlägen.

04 RKZ Rohr
 Drei Barsacken-Komplexe direkt neben dem Ausschaffungsgefängnis und der Startbahn des Flughafens. In einem Containerblock gibt es Massenschläge mit Kajütenbetten für 12 und 18 Personen. Die restlichen Personen teilen sich in dem beiden anderen Containerblöcken ein Zimmer von rund acht Quadratmetern mit ein bis zwei anderen Bewohnern.

05 Ausschaffungsgefängnis Kloten
 Die "Zwangsmassnahmen im Ausländerrecht" wurden 1995 eingeführt. Sie kamen unter anderem unter dem Druck der Zürcher Stadt- und Kantonsregierung zustande, die mit den Gesundheitskrisen (Sucht, Heroin, "Needle Park") der 80er- und 90er- Jahre nicht zurecht kamen. Seither können Menschen, deren einziges Verbrechen ist, "illegal" zu sein, über Jahre eingesperrt werden. Dazu braucht es Gefängnisse. Das Ausschaffungsgefängnis Kloten wurde Ende 1996 eröffnet. Es hat rund 130 Haftplätze. Immer wieder stellten Gerichte fest, dass die dortigen Bedingungen den Menschenrechten widersprechen.

RKZ Hammermühle 03
 Die Unterkunft liegt gegenüber vom Bahnhof Kempthal, abseits vom Dorf, an der Hauptstrasse nach Winterthur unter der Autobahnbrücke. In der Gemeinde Lindau, zu der Kempthal gehört, gibt es weder eine Post noch einen Supermarkt. Einkaufen kann man nur in einem kleinen Volg oder auf der Autobahnraststätte. Hier sind bis zu 100 Männer in dunklen Saalserzimmern mit Kajütenbetten auf zwei Ebenen untergebracht. Im baufälligen Nebenhäuser werden zuweilen Familien untergebracht.

BAZ Dübendorf 06
 Ein Ausbildungszentrum der Militärkader auf dem Waffenplatz in Dübendorf, ungenutzt als

L'alliance zurichoise «Wo Unrecht zu Recht wird» a été fondée en 2017 en réaction aux mesures restrictives du conseiller d'État Mario Fehr et organise régulièrement des visites dans différents centres d'hébergement d'urgence. L'année dernière, l'alliance a publié une carte du système d'aide d'urgence et des camps, sur laquelle le canton de Zurich apparaît complètement vide: Entouré d'une carte topographique historique, il est entièrement représenté en blanc. Seules les limites des districts et des communes sont visibles, ainsi que 16 points jaunes et noirs répartis dans tout le canton. Les minces frontières communales, entre lesquelles les demandeurs d'asile déboutés bénéficiant de l'aide d'urgence sont parfois confinéés par des mesures de contrainte, montrent à quel point leur liberté de mouvement peut être restreinte. Les points marquent cinq centres fédéraux d'asile (CFA), cinq centres de transit, les quatre camps d'aide d'urgence que les autorités appellent pudiquement «centres de retour» et les deux prisons de renvoi du canton.

De brefs encadrés fournissent des informations sur la situation et les conditions de vie dans les baraquements et

les campements de conteneurs utilisés par le canton, dans les bunkers et les casernes reconverties. Ces vignettes témoignent de l'isolement, de l'exiguïté, de l'état délabré des infrastructures, du manque de commerces et de mauvaises liaisons de transport, de la carence de lumière et de l'air vicié, de l'accès limité aux soins médicaux, de l'absence d'espaces privés et de la nourriture peu appétissante.

Une politique d'internement ciblée devient ainsi visible et tangible. Grâce à elle les autorités ont toujours accès aux réfugiés qui y sont hébergés, tout en essayant de les démoraliser à tel point qu'ils abandonnent et quittent volontairement le pays.

Cette carte très instructive peut être téléchargée sur www.wo-unrecht-zu-recht-wird.ch/images/content/kartecamps.pdf et est également disponible en version imprimée.

(Sn)

IMPRESSUM

BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES
 Paraît 4 fois par an
 ISSN 2673-7701
 Tirage de cette édition:
2500 allemand / 700 français
 Affirmés par la REMP/FRP:
2059 deutsch / 521 français
 Composition/Graphisme:
Graziella Bärtsch et Moana Bischof

Impression et expédition:
selva caro druck ag, Films Waldhaus
 Rédaction:
Simon Noori (Sn), Sophie Guignard (Sg), Peter Frei (Pf)
 Traductions:
Sosf
 Lectorat:
Sosf
 Photos:
Photogrammes tirés du film «The Landscape and the Fury» de Nicole Vögele

Délai rédactionnel pour le prochain numéro:
le 11 juillet 2025
 Nous nous réservons le droit d'abrégé le courrier des lecteurs
 Cotisation 2025 abo inclus:
salariés Fr. 70.- / couples Fr. 100.- / non-salariés Fr. 30.- / organisations Fr. 120.-
 Abonnement:
individuel Fr. 30.- / organisations Fr. 50.-

Editrice:
Solidarité sans frontières
Schwanengasse 9
3011 Bern
 (regroupement CAS/MODS)
 Tél. 031 311 07 70
sekretariat@sosf.ch
www.sosf.ch
 CP 30-13574-6
 IBAN CH03 0900 0000 3001 3574 6
 BIC POFICHBEXXX

Nicole Vögele, réalisatrice

« Qu'est-ce qu'une frontière ? »

« Qu'est-ce qu'une frontière ? Prenez un moment pour méditer à ce sujet ». C'est avec cette invitation que Nicole Vögele s'adresse à son public lors des festivals où elle présente son film « The Landscape and the Fury ». Et cette proposition fait le pont entre ses trois professions : Artiste, mais aussi journaliste et professeure. Nicole raconte pour faire réfléchir.

Elle a été la première journaliste à filmer des pushbacks à la frontière entre la Bosnie-Herzégovine et la Croatie. Ses vidéos, qui montrent clairement comment la police des frontières passe à tabac les demandeur·ses d'asile, ont fait le tour du monde.

« Elle a été la première journaliste à filmer des pushbacks à la frontière entre la Bosnie-Herzégovine et la Croatie. Ses vidéos, qui montrent clairement comment la police des frontières passe à tabac les demandeur·ses d'asile, ont fait le tour du monde. »

Elle est venue à ce sujet un peu par hasard. Après avoir participé à quelques événements pour la promotion de son film alors en cours, elle a fini par se lasser du prosecco.

Elle voulait partir en vacances avec sa sœur lorsqu'elle a reçu un e-mail d'un ami qui parlait d'une ONG à Sarajevo qui avait besoin de soutien. Elle a décidé sans hésiter de s'y rendre pour quelques mois. À l'époque, on sait encore peu de choses sur les pushbacks. Ils sont seulement décrits par les réfugié·es, à qui Nicole distribue des chaussettes sèches et des sacs de couchage chauds. En l'absence de preuves officielles, la journaliste de formation décide de se rendre sur les lieux des événements pour enquêter et se documenter.

Nicole a ensuite passé à plusieurs reprises des mois entiers à ces frontières pendant trois ans, menant de longues discussions avec les personnes qui traversaient ces paysages, mais aussi avec les habitant·es de la région, observant et enregistrant les agissements illégaux de la police. Ses recherches d'investigation ont peu à peu dévoilé toutes les facettes de la violence brutale qui règne à nos frontières extérieures.

Pourtant, elle n'avait pas encore tout raconté. Par exemple, les Bosnien·nes n'apparaissent pratiquement

ANNONCES

**324 Stunden Care-Arbeit
0 Kompensation
1 Wut im Bauch
1 WOZ-Abo**

Dein Leben wird **politischer**.
Dein Anspruch an eine gute Zeitung bleibt.



WOZ – eine Zeitung fürs Leben.
Jetzt abonnieren.
woz.ch/abo

WOZ

wir drucken |
Klimaneutral

für den wald.

umweltbewusster druck und klimaschutz ist uns ein anliegen.
ihr produkt wird bei uns klimaneutral gedruckt und
auf wunsch mit dem label von climatepartner versehen.
so engagieren auch sie sich für nachhaltigkeit und klimaschutz.

selva caro druck

die kleine druckerei inmitten der natur

rudi dadens 6 7018 flims t 081 911 22 55 mail@selvacaro.ch www.selvacaro.ch



pas dans les rapports, l'histoire – le passé particulier de ce paysage – est rarement mentionnée lorsque les événements actuels sont relatés. Et les émotions n'ont de toute façon pas leur place dans les reportages d'investigation. Le film comble ces lacunes. Et pose de nouvelles questions.

Le film a été présenté dans de nombreux festivals, aussi en dehors de l'Europe. Nicole Vögele pense que les films sont toujours plus intelligents que leurs réalisatrices. Grâce à *The Landscape and the Fury*, la réalisatrice a par exemple réalisé à quel point la question sur la signification des « frontières » est universelle. Et à quel point la réponse, qui peut sembler simple et évidente, ne fait que souligner davantage le fait qu'il n'y a pas de logique inhérente lorsqu'on trace des traits sur une carte. Le film permet de comprendre, à travers les émotions, ce que la frontière fait aux personnes qui la traversent ou qui vivent avec elle.

Un point fixe sera toujours pour Nicole la question de savoir ce que signifie être un être humain et donc aussi les droits humains. Montrer que ceux-ci ne sont pas respectés est un travail important. « Il est étonnant que les cinéastes ou les journalistes qui font cela soient parfois taxés d'activisme. Dès le moment où je montre ce que j'ai vu avec mes yeux, enregistré avec ma caméra et vérifié avec mes outils, c'est l'équilibre dont j'ai besoin. Cependant, je ne suis pas sûre qu'il serait toujours intéressant de faire du journalisme « équilibré » si nous commençons à supprimer les droits humains. Montrer clairement quand ces droits sont bafoués est nécessaire pour s'assurer que cela ne se produise pas ».

(Sg)

Agenda

Grève féministe

14 JUIN 2025

En ville, à la campagne, sur votre lieu de travail, partout!

Plus d'infos : www.14juin.ch

Cinéma à la Reitschule

6 JUIN 2025, 20 H – PARASITE

7 JUIN 2025, 20 H – DISTRICT 9

21 JUIN 2025, 21 H – THE DAY SHALL COME
NEUBRUECKSTRASSE 12, BERNE

Le cycle de films « Politique, paranoïa et pop-corn » jette un regard satirique, dystopique et parfois très sérieux sur les rouages du pouvoir. Plus d'infos (et de films) sur kino.reitschule.ch

Asile et migration à l'ère de l'autoritarisme

13 JUIN 2025, 18 H 30

KULTURHAUS HELFEREI, KIRCHGASSE 13, ZÜRICH

Soirée politique avec Simon Noori (Sosf)

5e session du Parlement suisse des Réfugiés

21 JUIN 2025, 9 H 30 – 17 H 15

RATHAUS, RATHAUSPLATZ 2, BERNE

Thème annuel : Participation et inclusion plutôt que politique du bouc émissaire.

Plus d'infos :

fluechtlingsparlament-schweiz.ch

Congrès du mouvement d'asile et de migration

28 ET 29 NOVEMBRE 2025, BERNE

Envie de participer à l'organisation ?
Écrivez-nous !

sekretariat@sosf.ch